

HONORAIRES

Ventes maisons/appartements :

TTC (TVA en vigueur 20 %)

1 à 60 000 €	5 000 €
60 000 à 99 999 €	8 000 €
100 000 à 149 999 €	8 %
150 000 à 179 999 €	6.5 %
180 000 à 299 999 €	6 %
300 000 € et plus	5.5 %

Vente terrains à bâtir :

8% TTC (mini 4 500 K€)

Valeur vénale :

Forfait 120 € TTC

Evaluation + document officiel

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte et Meublée

Honoraires de gestion locative :

8,40 % TTC

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire

et de rédaction du bail.....7€ / m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux.....3€ / m² TTC

Total.....10€ / m² TTC

Sans dépasser 8,40 % TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du bailleur :

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire

et de rédaction du bail..... 8,40 % TTC du loyer
annuel hors charges

Honoraires de réalisation de l'état des lieux..... Dont 3€ / m² TTC

Tarifs applicables aux mandats de vente signés à partir du 26 Mars 2018